(Numéro 12.)

GAZETTE
POLITIQUE ET COMMERCIALE D'HAITI.

Du Jeudi 31 Janvier 1805, l'an deuxième de l'indépendance.

POLICE DE PARIS.

Extrait de la Gazette de la Jamaïque, du 20 Décembre dernier.

Des personnes de l'un et l'autre sexe, impliquées dans la prétendue conspiration de Moreau, Georges et Pichegru, sont dernièrement arrivées en Angleterre, après avoir été renfermées au Temple, à la Conciergerie et à la Force pendant plusieurs mois; et après avoir endurées toutes les horreurs de la captivité, et l'effroi que les tortures et les poisons peuvent inspirer. Des écrivains politiques ont observés qu'il y a peu à compter sur les rapports des proscrits; mais lorsqu'ils correspondent à des bruits répandus pendant leur captivité, et qu'ils ne pouvaient pas connaître, et qu'ils ont rapport aux caractères des hommes en pouvoirs, leurs persécuteurs, ils méritent au moins d'être racontés, puisqu'ils servent à répandre quelques lumières sur les transactions actuelles du gouvernement de la France, qui mérite d'être exposé á une haine bien acquise, mais qu'il est impossible de diffamer ni de calomnier.

Pendant les mois de Février, de Mars et d'Avril dernier, le nombre des personnes arrêtées comme complices, dans la prétendue conspiration, s'élévait, à Paris seulement, à huit mille trois cens, tant hommes que femmes, des vieillards de près de 80 ans, aussi bien que des enfans au-dessous de seize. Le nombre des personnes arrêtées dans les provinces, n'est connu que de la police seule; mais dans le département de la Vendée, les deux tiers des habitans sont ou arrêtés ou mis sous la surveillance des commandans militaires ou des agens de la police, comme suspectés d'être les partisans des Bourbons.

Les formalités suivantes étaient observées à Paris envers chaque prisonnier: après avoir été arrêté chez lui par les espions de la police, accompagnés des *gens d'armes d'élite*, il était conduit au bureau secret de la police, qui est en séance permanente jour et nuit. Si l'on faisait l'examen d'un prisonnier on s'il était nécessaire d'inspirer de la terreur, la personne était ordinairement enfermée et enchaînée dans un lieu nommé *la chambre d'enfer*, pendant quarante-huit heures, et quelquefois 96 heures. Cette chambre est une grande halle souterraine, pavée en pierre, où aucune lumière ne pénètre. De gros anneaux de fer sont incrustés dans la muraille, et dans lesquels les chaînes du prisonnier, qui lui enfergent les pieds et les mains, sont liés par le moyen d'un cadenat; il n'a pas la faculté de s'éloigner de plus de six pieds du point où il est attaché. Cette halle obscure est assez grande pour contenir 150 prisonniers á la fois. Le seul moment où la lumière pénètre dans ce séjour de misére, est quand les geoliers conduisent une nouvelle victime pour être enchaînée, alors ils portent ordinairement une lanterne à la main. L'on n'y entend rien que des lamentations et des soupirs, et l'on n'y peut espérer ni recevoir aucune consolation, puisque jusques-là même le plus proche parent d'un malheureux, lorsqu'il y est admis, peut bien n'être qu'un *mouton*, ou *espion*, envoyé pour obtenir et trahir sa confiance. On donne pour toute nourriture, à chaque prisonnier, une demi-livre de pain et deux pintes d'eau par vingt-quatre heures. Quand il est conduit à son premier interrogatoire, il ne sort pas de la chambre d'enfer, par le même endroit où il y est entré; mais on le conduit à travers d'autres chambres souterraines, où la puanteur frappe son odorat, tandis que des haillons teints de sang et des instrumens de tortures et des cercueils, frappe sa vue; car ces chambres sont si bien éclairées, qu'il peut voir des traces de sang, non-seulement sur les murailles, mais encore sur le plancher.

Arrivé devant les magistrats de la police secrète, qui ordinairement sont, où le barbare Réal, où le féroce Fouché, quelquefois l'un et l'autre; on lui dit que ses prétendus crimes sont depuis long-temps connus par le gouvernement, qu'il était épié depuis plusieurs mois par les agens de la police secrète; qu'au surplus aucun subterfuge ni dénégation ne servirait qu'à l'exposer aux tortures et à une mort

certaine. S'il persiste à soutenir son innocence, il est reconduit dans la chambre d'enfer, par le même endroit où il l'a laissé, et le porte-clef lui montre, *en passant*, les instrumens de torture, et lui explique la manière de les employer; les terribles effets qu'ils produisent, et finit par assurer que peu de personnes ont la force de survivre aux tourmens qu'ils causent.

Après avoir été quarante-huit heures de plus dans la chambre d'enfer, au pain et à l'eau, il est conduit à un second interrogatoire, sur la supposition que le défaut de nourriture a énervé ses forces ainsi que les angoises on diminué la vigueur de son esprit. Si on ne le soupçonne pas d'être un des chefs ou un des principaux confident des prétendus chefs de la conspiration, après avoir subi un second interrogatoire, il est envoyé au Temple ou dans quelqu'autre prison, après toutefois avoir signé ses interrogatoires, qui, s'il refuse de faire, quarante-huit heures de plus, dans la chambre d'enfer, lui apprennent à être moins obstiné.

S'il a été arrêté par méprise, on qu'il n'y ait point de preuves contre lui, il garde la prison aussi longtemps que cela plaît à la police, qui rarement lui ouvre les portes, si des amis ou des parens ne font des sacrifices pécuniaires pour l'en tirer; ce qui a eu lieu envers les personnes qui ont eu le bonheur de se sauver en Angleterre. Si les personnes sont parentes d'individus suspects, ou supposées posséder de grands talens, ou connus par leur haine pour Bonaparte, une dose de poison les conduits ordinairement de la prison au tombeau. Des huit mille trois cens prisonniers, emprisonnés le printemps dernier, il n'en est pas quatre qui ayent reparus dans la société; et quoique les agens de la police disent qu'elles ayent demandés un bannissement volontaire aux colonies, les cimetières de Paris sont connus pour être les habitations de la plupart d'entr'eux. Il est bien connu que le domestique de Georges, Picot, déclara au tribunal criminel, en présence du public, que ses aveux lui avaient été arrachés par les tourmens; et personne ne doute, à Paris, que le vertueux Pichegru n'aye reçu la récompense des grands services qu'il a rendus à son pays *dégénéré*, en terminant sa vie dans les tortures. *Un gendarme d'élite*, nommé *Pierreaux*, un de ses exécuteurs, est actuellement devenu fou, et est renfermé à Charenton, où il ne cesse de s'écrier : *J'ai assassiné Pichegru, le plus honnête homme de la France.* Avant d'avoir été envoyé à Charenton, il le publiait sur le Pont-Neuf et au Palais-Royal. Roland, l'ami de Pichegru, perdit, en recevant la question, l'usage de sa jambe droite; mais sa discrétion, à ne pas en faire mention devant le tribunal, lui sauva la vie; il en est de même aussi du major Roussillon.

Pendant les interrogatoires de Georges, Pichegru et Moreau, au bureau de police, Bonaparte était avec son aide de camp favori, Duroc, dans un cabinet, d'où il pouvait entendre ce qui se passait; et ce fut lui qui, dans un moment de colère contre Pichegru, qui niait tout, et qui refusait jusqu'à signer les interrogatoires, ordonna de suite l'attroce assassinat de ce grand général, plus admiré en France par la grandeur de son caractère au milieu des assassins de Bonaparte, dont il était environné, que par ses illustres qualités quand il remportait des victoires auxquelles la France doit, non-seulement ses conquêtes, mais encore d'avoir échappé peut-être au joug des puissances confédérées en 1794.

Chaque personne qui a le bonheur d'être mise en liberté, est obligée, avant d'obtenir sa sortie, de signer une déclaration, dans laquelle elle donne des louanges à la douceur, la générosité et l'humanité du présent gouvernement et de ses employés, auxquels, et non *à son innocence*, elle doit de n'être pas renfermée pour le reste de ses jours. On lui apprend que sa déclaration est entre les mains de la police, un mandat d'arrêt, dont on fera usage dès l'instant que sa conduite deviendra suspecte.

Nous avons été assurés que la dernière conduite de Bonaparte a plus servi la cause des Bourbons en France, que toutes les armes de leurs adhérens dans la Vendée, et les entreprises et les efforts de leurs amis à Paris et dans les provinces; parce que d'abord les royalistes français, résidens en France, étaient divisés entr'eux; les uns étaient pour Louis XVIII, d'autres pour le duc d'Orléans, et d'autres encore pour le prince de Condé; mais actuellement ils sont unis, et regardent leur légitime souverain, Louis XVIII, comme le seul prince qui puisse les sauver de la tyrannie cruelle et du joug de Bonaparte. En outre tous les français attachés soit à Pichegru, à Moreau, ou à la forme du gouvernement républicain, et qui n'ont point de crimes à se reprocher, se sont réunis aux véritables royalistes, dans l'espoir d'échapper à la vengeance ou à l'oppression de Bonaparte, dont la cruauté envers le duc d'Enghein et Pichegru, et la jalousie et l'ingratitude contre Moreau, l'ont fait détester de tous ceux qui n'aspirent pas à ses faveurs, pour ramasser, piller, ou échapper aux punitions dues à leurs crimes. Bonaparte est si bien persuadé de la haine publique, que pendant son dernier voyage, il a refusé toutes les gardes d'honneur offertes par les citoyens, et ne confia la sûreté de sa personne, qu'aux seuls mamelouks qui ont empoisonnés et massacrés avec lui en Syrie et en Égypte, ou à ces hommes *choisis* de sa garde, ou *gens d'armes d'élite*, qui, pendant les année 1793 et 1795, furent ses complices dans le massacre des habitans de Toulon et de Paris.

NOUVELLES DIVERSES.

De Londres, le 19 Octobre.

Le gouvernement espagnol n'a point été surpris par la capture des trois frégates la Fama, la Medéa et la Clara. Nous sommes informés qu'il avait été, depuis long-temps, averti qu'à moins que quelques arrangemens à l'amiable ou qu'une explication satisfaisante n'eussent eu lieu relativement aux discussions importantes entre les deux gouvernemens, il ne serait permis à aucun bâtiment de guerre, et particulièrement ceux chargés de trésors, d'entrer dans les ports d'Espagne. Cette notification avait été faite depuis quelques semaines à M. Arduaga, le ministre d'Espagne près notre cour, et il n'y a pas de doute qu'il ne l'ait transmise à Madrid. La détention des frégates, en conséquence, ne peut pas avoir causé beaucoup d'étonnement au ministère d'Espagne; et il n'est pas impossible que cet événement ne soit pas un motif de continuer les hostilités, quoiqu'il soit plus probable qu'il n'amène la guerre. On n'a encore reçu aucune réponse à l'ultimatum envoyé à la cour de Madrid; et en cas que la réponse soit comme nous avons droit de l'espérer, la restauration des trois frégates et une compensation pour celle qui a sauté, rétablira peut-être la bonne intelligence entre les deux cours; mais il est à craindre, en cas que l'Espagne ait des dispositions conformes à nos désirs, que l'influence de la France ne l'empêche d'en venir à un accommodement. Il est malheureux que dans nos efforts pour empêcher notre pays de ressentir aucune injure de l'état d'incertitude où sont les affaires entre les deux cours, qu'une des frégates ait sauté. Le nombre des personnes à bord était d'environ 300, et il y a apparence que pas une seule n'a été sauvée. Dans une des frégates il y avait 14,000 peaux cachetées, dans l'autre 9,000 piastres, la troisième était entièrement chargée de lingots.

Des dépêches ont été envoyées par l'amirauté aux commandans de nos escadres, avec des nouveaux ordres relatifs aux bâtimens espagnols qu'ils pourraient rencontrer.

De Constantinople, le 27 Août.

Comme la plus grande partie des ministres étrangers n'ont point encore reçu d'instructions de leurs cours respectives, au sujet de la nouvelle dignité impériale en France, ils se sont abstenus de se trouver aux diverses fêtes données par l'ambassadeur de France, le maréchal Brune. A celle du 14 Juillet, les chargés d'affaires de Prusse et de Hollande ont seul assistés; à celle du 16 du même mois, M. Marin, chargé d'affaires de Naples, était présent.

De Vienne, le 22 Septembre.

M. Arbuthnot, qui se rend en qualité d'ambassadeur d'Angleterre, à Constantinople, est encore ici, mais il va bientôt partir pour la Turquie. La cour de Dresde a reconnu le nouveau titre de l'empereur d'Autriche. M. Von Rantzschwand, qui conduit ici les affaires de la cour de Suède, en l'absence du baron Von Armfeldt, a transmis à notre cour une note concernant le nouveau titre d'empereur héréditaire d'Autriche, laquelle est semblable à celle que l'ambassadeur suédois, à Ratisbonne, M. Von Vildt, a présenté aux états de l'empire.

De Paris, le 7 Octobre.

Un courrier du général Brune, notre ambassadeur à Constantinople, est arrivé hier. Ses dépêches ont été envoyées de suite à l'empereur. On dit que le général Brune a tous les jours des conférences avec le Reis Effendi; mais il n'a pas été encore capable de convaincre le Divan des dangers qui menacent l'empire Ottoman, par la politique ambitieuse et les armemens de la Russie. Au contraire, l'influence des guinées de l'Angleterre et des intrigues de la Russie, dans les déterminations du ministère turc, sont si découvert, que le sultan n'a pas, jusqu'ici, reconnu Napoléon Ier comme empereur des français; quoique ce souverain doive, non-seulement l'intégrité de ses domaines, mais peut-être son trône à la protection généreuse et intéressée de notre empereur.

(Journal de Paris.)

Les jésuites, à Naples, ont déjà formé leur noviciat de novices. Les glaces de l'âge et de longues persécutions n'ont point diminué leurs activité et leurs zèle. Le collége de l'Œil Dieu, de Nunziatella et Monte Falcone, sont déjà tellement remplis de disciples et de novices, que les professeurs ont à peine le temps de les instruire tous, et ont été obligés de refuser d'en admettre plusieurs. Chaque famille noble, attachée au roi ou à la cour, a quelqu'un de ses enfans ou parens dans le nouveau collége de jésuites, qui est beaucoup protégé par la reine, aussi bien que par le roi, qui, d'après ces rapports, sont déterminés de prendre à l'avenir leur confesseur dans cet ordre.

On dit que le roi de Sardaigne a invité quelques uns d'eux de s'établir dans son île, et promet de restituer à l'ordre ses anciennes propriétés. Une autre rumeur, quoique pas si accréditée, dit que les mêmes propositions et les mêmes offres leur ont été faites par l'Angleterre relativement à l'île de Malte. Mais ceci demande confirmation.

De Londres, le 9 Novembre.

D'après le rapport d'un capitaine neutre, parti de Middlebourg, le commandant en chef de Bonaparte, en Hollande, le général Marmont, a ordonné de relaxer le général français Poinsot, ci-devant gouverneur de Middlebourg, arrêté par son successeur, le général batave Osten, pour ses concussions, pillages et vexations. Au lieu d'une flagellation et d'une punition bien méritées, Poinsot a obtenu un commandement dans le camp près de Zeist, et le général a été réprimandé pour avoir osé emprisonner un commandeur de la légion d'honneur, rang dont Poinsot jouit.

A bord du bâtiment neutre étaient vingt-deux familles bataves, allant à New-York, chassées par leurs tyrans domestiques, les français; elles assurent

que depuis la présente guerre, les deux tiers des habitans de Zélande ont été forcés, par la stagnation et l'incertitude des affaires et par les oppressions continuelles des français, d'émigrer dans différens pays étrangers; et que dans la ville de Middlenbourg, un tiers des maisons étaient inhabitées et à vendre. Avant que le général français Marmont leur permit de s'embarquer, ils furent obligés de payer depuis vingt jusqu'a cent ducats pour un passe-port, selon les moyens qu'on leur supposait.

Du Cap, le 30 Janvier.

Résumé des Affaires politiques de l'Europe et de l'Amérique.

Sans colonies, sans commerce et sans manufactures, la France reste dans un état d'incertitude et de langueur qui n'augure rien de bien favorable à la nouvelle dynastie. Le meurtre du duc d'Enghein, ainsi que l'exécution des autres victimes qui ont été sacrifiées après lui, sont certainement dûs à quelques motifs politiques, que le temps seul dévoilera; et probablement à la crainte: car il est de la nature de l'homme de ne pas oublier la haine, ni pardonner à un rival que l'on croit dangereux.

Surchargée d'une armée immense et d'une cour renommée par ses prodigalité et par son luxe, la France est plongée dans un état d'oppression et de misère. Le mécontentement est général, et le souvenir seul de Robespierre est plutôt capable de retenir le peuple, que toutes les gardes de Bonaparte. Ce temps-là est encore présent à la mémoire, où l'effroyable guillotine était en permanence à Paris; et était traînée sur des chariots, pour être la terreur des villages et des campagnes. Telle est la vraie cause de l'élévation de Bonaparte; et sans la crainte du retour de ces malheurs, il n'aurait jamais changé la république en empire.

Après avoir effrayé l'Europe de ses immenses préparatifs, il paraît qu'il n'est plus mention de la descente en Angleterre. Les dépenses énormes de cet amas de bateaux insignifians, sont devenus à pure perte pour les français. Le plan de leur empereur est sans doute changé; il va peut-être porter sur l'Océan, la guerre dont il a si long-temps menacé les rivages britanniques; et à cet effet, sa politique est de forcer la cour docile de Madrid à joindre ses vaisseaux aux siens, pour exécuter cette périlleuse entreprise.

De son côté l'Angleterre, tranquille sur la possession de l'Océan, ne voit point de puissance dans le cas de lui disputer l'empire des mers. Déjà plusieurs galions de l'Espagne, conduits dans ses ports, lui présagent les richesses qu'une guerre avec cette couronne lui offrirait. Quelque soit la dissimulation des gazettes anglaises et le désir apparent qu'elles manifestent que l'Espagne en vienne à un accommodement, on ne peut s'empêcher de voir, par sa conduite, que l'Angleterre convoite, depuis le commencement des hostilités, les richesses qui se transportent sans cesse, du Mexique, dans les ports du roi d'Espagne.

Le cours des affaires politiques destine le Portugal à figurer un instant à côté de l'Espagne. Quoiqu'il en soit, on parle fortement d'un traité d'alliance et de commerce entre ces deux puissances et l'empire français.

La contagion impériale paraît vouloir se communiquer parmi les têtes couronnées de l'Europe. François II s'est attribué l'hérédité impériale en Autriche; et on assure que Frédéric William va, ou prendre le titre d'empereur, ou se placer à la tête du Corps Germanique. Néanmoins le but de ces mutations n'est pas encore assez connu, pour fixer aucun jugement probable, sur les changemens qu'elles opéreront en Europe.

La seule puissance de ce continent qui semblerait vouloir prendre une résolution glorieuse, est la Russie; mais la destination équivoque de ses armemens n'est pas faite pour porter à croire à sa coopération directe contre la France. Cependant il n'y a pas lieu de douter que ses dispositions ne lui soient contraires. Les vues du cabinet de Saint-Cloud sur la république des Sept Isles, ses projets de prépondérance dans la Méditerranée, ses desseins sur Malte et sur la possession de l'Egypte, sont des sources d'animosités sur lesquelles il ne sera pas facile de donner le change à Alexandre, qui, de son côté, paraît avoir des projets à peu près de la même nature.

La Turquie, au milieu des intrigues de toutes les cours de l'Europe, reste exposée à des bouleversemens peu éloignés. La faiblesse et l'ignorance de son gouvernement, ouvrent de toutes parts, à des voisins ambitieux, d'innombrables moyens de démembrer ses plus belles provinces.

Quoique l'année dernière se soit terminée sans aucun de ces évènemens extraordinaires, qui donne une supériorité à une nation sur l'autre; il n'y a pas lieu néanmoins de douter que des opérations préparées et méditées dans le plus profond secret, ne soient à même d'éclore, et d'étonner peut-être par les effets qui en seront les résultats.

Rien en Amérique n'offre aucune disposition guerrière; et le nouveau monde n'a point encore éprouvé les effets de l'agitation actuelle de l'ancient continent.

Tout annonce néanmoins que l'ouverture de la campagne prochaine offrira de grandes matières aux spéculations politiques. *(Article du Rédacteur.)*

A V I S.

MM. les Abonnés sont prévenus que le nombre de Souscripteurs n'ayant pas été suffisant pour couvrir la moitié des Frais que cette Feuille occasionnent, nous sommes obligés de la cesser.

AVIS DIVERS.

On vend à l'Imprimerie l'Almanach de Cabinet, pour l'Année 1805. Prix, un Gourdin.

2. M. Samuel Eames, cap. du navire le Marquis de Somernelas, de Boston, prévient le Public de ne pas fournir des boissons ou effets quelconques, à crédit, à l'Equipage dudit Navire, avec l'espoir d'avoir recours à lui pour leur payement, car il n'acquittera aucune dette qu'ils pourront contracter.

4. M. Buisson, chapelier, offre ses services pour tout ce qui concerne son état: ceux qui l'honoreront de leur confiance seront satisfaits. Sa demeure est rue Notre-Dame, près de l'imprimerie.

Au Cap, chez P. Roux, imprimeur de l'Empereur, rue d'Anjou et place d'Armes.